

N/REF : 19/03/2025 16H38 C:262735 I:36229
V/REF : OSMIL806826804
V/Email reçu le Mercredi 19/03/2025 à 16H38

FONCIA AF IMMO

85 AVENUE JEAN JAURES
38320 EYBENS

IMMEUBLE : RESIDENCES DU PARC
2-10 RUE DE LA VALETTE
38760 VARGES

St Martin-H, le 07 Mai 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 8 RUE DE LA VALETTE - VARGES
CONTACT MME FIDIER NADINE 06 10 03 78 01

MOTIF : VERIFIER LES ACCES - CEPENDANT SUITE A MON APPEL MME PRECISE QUE LES
ODEURS SONT MOINS PERSISTANTE

INTERVENIR POUR UN CURAGE DE LA COLONNE CÔTÉ WC/SALLE DE BAIN, CAR IL Y
A DE FORTES ODEURS D'ÉGOUT DANS LES APPARTEMENTS.
VOUS POUVEZ CONTACTER MME FIDIER POUR LA PRISE DE RDV.

Donneur d'ordre : Mme A. PIOCH

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 18/04/2025 A 13H00
POUR LE CURAGE DE LA COLONNE IL FAUT PASSER PAR LES REGARDS EXTERIEURS
AU NIVEAU DU PARKING
CURAGE EN R+2

LE 02/05/2025 A 13H45
CURAGE HYDRAULIQUE DES COLONNES VERTICALES ET HORIZONTALES DE LA
MONTEE NUMÉRO 8
EXTRACTION DE GRAISSES, TARTRE ET LINGETTES
TEST BON ECOULEMENT
NETTOYAGE ET REPLI DE CHANTIER

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 05/05/25 à 10H22 Mme A. PIOCH
AB LCOMPTER Email envoyé le 22/04/25 à 14H42 Mme A. PIOCH

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
3,50	Ff Curage colonne Verticale 1h	1	180,44	631,54
TOTAL H.T.				631,54
T.V.A. a 10,00%				63,15
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>694,69</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN